



Course de caisse à savon - Règlement

Fête du village de Sonvillier 2023



La course aura lieu le **samedi 30 septembre 2023** dans l'après-midi.

Comme mentionné, l'inscription se fait via notre adresse mail :

« feteduvillage.sonvilier@gmail.com »

dans l'objet, merci de préciser « Course de caisse à savon »

Des informations et tous les détails importants concernant la course vous seront envoyés via votre adresse email lors de l'inscription.

Vous pouvez également utiliser cette adresse pour toutes questions.
Nous sommes à votre entière disposition.

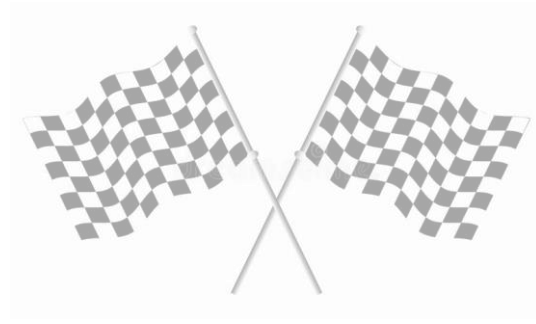
Catégories des courses

Si le nombre de participant nous le permet, il y aura deux catégories :

- Pour les enfants de 10 ans et moins
(ils devront obligatoirement être accompagné d'un adulte lors de leur descente) ;
- Les plus de 10 ans et adultes.

Inscription pour les différentes courses

L'inscription se fera via notre adresse mail mentionnée, avec acceptation du règlement à ce moment-là.



Règlementation complète et conditions de participation

➤ Conduite de la course

Le comité d'organisation et son staff se réserve le droit d'interpréter et de prendre les décisions qui s'imposent, quelle qu'elles soient, dont notamment des décisions en lien avec une annulation de course, départ reporté, disqualification ou mesures de sécurité non- respectées.

➤ Départ et arrivée

Départ

Il y aura qu'une seule descente par participant en « contre la montre » qui nous donnera le classement final.

Arrivée

L'arrivée est valable uniquement lorsque la caisse à savon a franchi la ligne d'arrivée avec le conducteur et l'accompagnant.

➤ Comportement individuel durant la course

Le FAIR PLAY et le respect des autres participants sont les principes fondamentaux de cette course. Tout non-respect observé par l'arbitrage de la course, quel qu'il soit, entrainera la disqualification du participant concerné.

➤ Départ reporté et modification sur l'itinéraire de course

Tout changement sur l'itinéraire et/ou départ reporté demeurent de la compétence exclusive du comité d'organisation et de la direction de la course. Les informations inhérentes seront communiquées via notre site internet, notre page Facebook ainsi que sur place par l'intermédiaire du speaker officiel.

➤ **Parcours**

Le parcours de course est délimité et tracé à l'aide de banderoles. Des bottes de pailles sécuriseront les zones qui peuvent être dangereuses. Le parcours peut être modifié à tout moment par le comité d'organisation.

➤ **Sécurité**

Pour assurer votre sécurité, les membres du staff seront habilités à garantir la sécurité des participants.

Leurs indications doivent être respectées en tout temps. Des samaritains seront aussi présents. Toute personne en situation de danger ou de détresse peuvent évidemment faire appel à eux pour toutes raisons.

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser le départ de personne considérée comme inapte et cela sur simple soupçon d'une incapacité due notamment à la consommation d'alcool ou autres.

Cette décision sera immédiate et définitive.

➤ **Critère de participation**

Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 10.00.

Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte lors de chaque descente.

➤ **Equipeement obligatoire**

Le port d'un casque est obligatoire !!!

Tous types de tenues ou déguisement, aussi décalés soient-ils, sont évidemment les bienvenus sous réserve d'accoutrement heurtant la conscience collective.

➤ **Règlement et décisions**

En s'inscrivant à la course de caisse à savon, chaque participant accepte les décisions de la direction de la course ainsi que le présent règlement.

➤ **Assurance et sécurité**

Chaque participant doit être assuré personnellement contre les accidents et autres dommages.

Chaque participant a l'obligation de respecter les indications de sécurité données par le comité d'organisation, le staff et les samaritains.

Le non-respect desdites indications entraînera la disqualification immédiate et définitive.

➤ **Cérémonie de remise des prix**

La cérémonie de remise des prix se déroule sur le lieu de la fête du village, sur scène, 30 minutes après l'arrivée du dernier participant.

Les participants classés entre le 1^{er} et 3^{ème} rang ont l'obligation d'être présent lors de ladite cérémonie de remise des prix.

➤ **Prix de la plus belle caisse à savon**

Les participants qui souhaitent tenter d'obtenir le prix de la plus belle caisse à savon devront défiler lors du cortège qui aura lieu vendredi 29 septembre 2023.

Un jury sera présent et notera la caisse à savon sur une échelle de 1 à 10 points.



➤ **Responsabilités**

Le comité d'organisation de la fête du village décline toute responsabilité en cas d'accident.

➤ **Entrée en vigueur et durée**

Le présent règlement entre en vigueur dès les frais d'inscription réglés et cela jusqu'à sa révision partielle ou totale.